

7h30 : Ouverture des inscriptions au Stade Montlaurier de Néviau.
Remise d'un cadeau souvenir à tous les participants (dans la mesure des stocks disponibles). **Parkings à proximité.**
Pizzas fabriquées sur place dès 10h par PIZZA GIGI 07 85 81 31 04



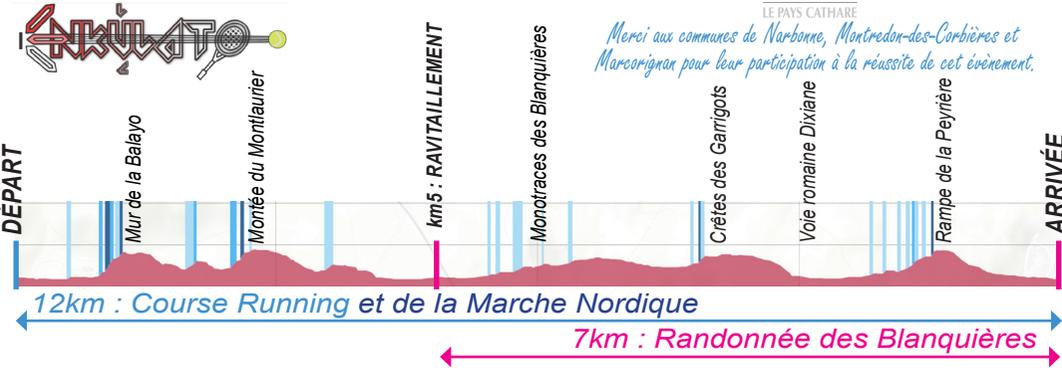
9h30 : DÉPART 'FOULEE DES EOLIENNES' (Course Running de 12km; 8€ inscrits en ligne OU 10 € le jour de la course). Ouverte aux personnes âgées de plus de 16 ans, titulaires d'une licence (voir règlement) OU d'un certificat médical de non contre-indication de la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition de moins de un an.

9h35 : DÉPART DE LA 'MARCHE NORDIQUE' non chronométrée 12km

9h40 : DÉPART DE LA 'RANDONNÉE DES BLANQUIÈRES' (randonnée de 7km sur la boucle B de la Course Running et de la Marche Nordique)

9h45 : DÉPART 'COURSES ENFANTS' (500m/1km; Gratuit, sur engagement sur place)

11h30 : REMISE DES PRIX.



REGLEMENT FOULÉE DES ÉOLIENNES 2023

Art 1 : L'association « Foulée des Eoliennes » organise le dimanche 12 mars 2023 la 14ème édition de la course pédestre du même nom, ouverte à tous les athlètes licenciés ou non licenciés. Les bénéfices seront reversés à LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER (Canton de Ginestas).

Art 2 : Distances règlementaires dans les tranches d'âges autorisées : nés en 2007 et avant pour les 12 km.

Art 3 : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance. Les licenciés FFA bénéficient des garanties liées à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Art 4 : La sécurité sur le parcours est assurée par des signaleurs ainsi que d'une équipe de la Protection Civile. Les coureurs s'engagent à respecter le code de la route et les fléchages apposés pour leur sécurité.
2 ravitaillements seront disposés : sur le parcours (km 5) ainsi qu'à l'arrivée. Pour le respect de l'environnement et des lieux traversés, des poubelles seront à disposition aux ravitaillements et la peinture au sol ne sera pas utilisée sur le parcours. Tout coureur contrevenant au bien-être environnemental sera disqualifié. Il n'est pas admis sur les parcours d'accompagnateurs en VTT ou autres véhicules à moteur.

Art 5 : FOULEE DES EOLIENNES 12 km (Course Running), Marche Nordique non chronométrée (12 km), Randonnée des Blanquières (7 km) : Pré-inscriptions réglées (8€) jusqu'au 08/03/2022 EN LIGNE ou [Foulée des Eoliennes. Mairie de Néviau, 11200 NEVIAN - Tél : 06 14 86 55 00 et www.mairie-nevian.fr]. Les chèques sont à libeller à l'ordre de la Foulée des Eoliennes. Possibilité de s'inscrire sur place : 10€ le jour de la course pour tous. Un tarif de groupe est également communicable pour tous les groupes intéressés (A partir de 20 inscriptions).

Art 6 : Pour participer à la Course Running FOULEE DES EOLIENNES, la fourniture du certificat médical de non contre-indication de la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition ou d'une licence sportive strictement FFA (compétition, running, entreprise) en cours de validité est obligatoire. Toute personne se présentant sans au moins un de ces deux documents en cours de validité ne pourra s'inscrire et participer à la course. Seuls les athlètes licenciés dans une fédération agréée (multisports, scolaires ou universitaires) sont dispensés de présenter un certificat médical (si licence valide). Par exemple, un licencié triathlon doit donc présenter un certificat médical sauf si indiqué sur sa licence sport en compétition ou athlétisme en compétition.

Art 7 : L'engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement pour quelque motif que ce soit, y compris l'annulation de la course. Aucune pré-inscription ne peut donner droit à remboursement pour quelque motif que ce soit.

Art 8 : Tous les kilomètres seront indiqués. La surveillance de tous les parcours (Course Running, Marche Nordique, Randonnée) par les bénévoles sera levée à 11h30.

Art 9 : Les 3 premiers H et F au scratch ainsi que le premier H et F de chaque catégorie de la Course Running seront récompensés. L'organisateur de réserve le droit de regrouper des catégories afin de désigner le vainqueur. Chaque engagé recevra un lot à la remise de son dossard (Course Running, Marche Nordique, Randonnée, Courses enfants).

Art 10 : L'organisation ne peut en aucun cas être tenue responsable en cas d'accident, de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante, en cas de vol d'affaires personnelles pendant la durée de l'épreuve.

Art 11 : Chaque participant autorise expressément les organisateurs de la « Foulée des Eoliennes » ainsi que leurs ayants-droits tels que les partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à la « Foulée des Eoliennes », Course Running, Marche Nordique ou Randonnée, sur tous supports papier et internet y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Infos :
06 14 86 55 00 (Gilles)
06 23 57 64 87 (Jean-Pierre)



**Inscriptions
EN LIGNE (8€)**
**Course, MN, Rando
avant le 8/03/2023 sur
www.chrono-start.com**

OU
**Inscriptions
SUR PLACE (10€)**
le matin dès 7h30
Course, MN, Rando

**COUREZ
MARCHEZ
RANDONNEZ !**

**LES BÉNÉFICES SONT
REVERSÉS À LA RECHERCHE
CONTRE LE CANCER DE L'
ICM VAL D'AURELLE, MONTPELLIER**



Institut régional du Cancer
Montpellier | Val d'Aurelle